

Procès-verbal de la Commission du standard de la division volailles de l'EE des
11.03, 12.03 et 13.03.2015 à Pohlheim D, auberge de l'Arbre vert

Horaire : vendredi 16.00 -20.00 h. ; samedi 09.00-22.30 h. ; dimanche 08.30-11.30 heures

Ordre du jour:

Tagesordnung:/Ordre du jour

1. Salutations
2. Constatation des présences
3. Races et variétés de coloris proposées à l'admission pour 2016
4. Liste des races et variétés de coloris
5. Modifications du standard et ajouts par la BZA
6. Bilan de Metz
7. Déroulement des travaux de la CES-V
8. Points en suspens de la réunion de septembre
Rapport sur les cailles
Dindon Narragansett
Descriptif du coloris isabelle
9. Masses et diamètres des bagues chez les Combattants de Bruges et de Liège
10. Standard du Canard de Forest
11. Rouen clair, changer le nom seulement ou aussi le coloris?
12. Variétés de coloris du Shamo, quelles sont les exigences pour leur classement?
13. Nombre de rémiges primaires chez la Brahma naine
14. Absence d'ongle au doigt postérieur des canards
15. Rectrices en excès chez les volailles, grandes et naines
16. Standard de l'Oie de Tula
17. Structure du plumage de la Rhode-Island
18. Taille / masse
19. Quels contrats sont encore en attente ?
20. Autres descriptifs du standard
21. Archivage du standard
22. Programme de la réunion EE de Sursee
23. Newsletter de la CES-V
24. Ordre du jour pour Vienne
25. Divers

Point 1

Le président Urs Lochmann apporte les salutations de G. Gross, U. Freiburghaus et M. Bovet, de Suisse, et salue tous les participants. K. v. d. Hoek transmet les salutations de Fr. v. Oers.

Point 2

Sont présents: Jean-Claude Périquet (F), dès 17h30, Andy Verelst (B), Kresimir Safundzig (HR), Peter Zuffa (CZ), Willy Littau (DK), Urs Lochmann CH, Klaas van der Hoek (NL), Ulli Freiberger (D), Rudi Möckel (D), Dietmar Kleditsch (D) et Wilhelm Riebinger (D). M. Bovet (CH) est excusé.

Point 3

Les races et variétés de coloris proposées par l'Allemagne sont acceptées sans objection. Aux Pays-Bas, l'Australorp naine brun chocolat a été reconnue, il doit s'agir de la variante hétérozygote et elle devrait être appelée "dun" à l'avenir. La proposition de la Suisse est approuvée. Dans la proposition du Danemark, l'Australorp splash est biffée et la Padoue naine reconnue est bleu liseré. La Medimurje proposée par la Croatie doit tout d'abord être présentée lors d'une exposition EE, comme nouveauté en élevage, en quantité et qualité adéquates. La Pékin présentée en Allemagne est saumon blanc doré. U. Lochmann rapporte sur les nouveautés en élevage de Metz 2015. Les races suivantes ont rempli les conditions d'admission :

Poule Kreuzer huppée	de Croatie
Coucou des Flandres nain	de France
Caumont naine noire	de France
Shamo nain blanc	des Pays-Bas
Dindon bronzé italien	d'Italie

Les Poules impériales huppées polonaises, les Katunitsa et Struma de Bulgarie, les Naines bulgares et les Naines polonaises ne peuvent pas être admises car elles présentent trop de défauts. Le Cou nu du Forez nain n'est pas admis non plus.

Point 4

La liste n'a pas connu beaucoup de changements, la France présente des ajouts ; la Bosnie, la Croatie et la Slovénie manquent, pour la Finlande, l'adhésion comme membre à l'EE est encore ouverte. La Croatie va envoyer sa liste d'ici à la réunion de Vienne.

Point 5

Les propositions de standard EE pour le dindon Narragansett, le Canard de Forest et les cailles pondeuses sauvage et crayonné doré sont acceptées. En France, le Rouen clair a été rebaptisé Rouen français, le standard EE sera soumis au club spécial des éleveurs de canards, l'image de la cane dans le standard sera remplacée par une image plus typique en forme et coloris. Les newsletters publiées devraient paraître dans la presse spécialisée. Les nouvelles images pour le Combattant de Bruges, le Combattant de Liège, la Minorque et l'Orpington sont ratifiées. Les illustrations pour le Narragansett et le Forest sont complétées.

Point 6

Le président Urs Lochmann donne son avis sur le déroulement de l'Exposition EE de Metz. Tout n'était pas mauvais, quelques personnes ont tout donné, mais cela n'a pas correspondu à ce que l'on attend d'une Exposition européenne. Les points du règlement des expositions européennes n'ont pratiquement pas été respectés. Pour la préparation, le catalogue sans les noms n'était pas disponible et il n'y avait pas de vue d'ensemble des inscriptions, le catalogue comportait plusieurs erreurs, fausse race, faux coloris, poules de grande race parmi les naines et inversement. Andy Verelst est allé plusieurs fois en France pour accomplir de nombreuses tâches qui

étaient du ressort des organisateurs. Visiblement, il n'y avait pas de plan pour la disposition des boxes, une moitié de halle était vide avec des centaines de cages montées pour rien. Quelques encagements étaient inadaptés, par ex, pour les oies et les Australorp, qui se trouvaient dans des cages de 50 cm de côté. Chez les volailles d'ornement, il n'y avait aucune décoration des boxes, pas de litière, un simple plancher nu. En raison des nombreuses erreurs du catalogue, les titres de champions d'Europe n'ont pas pu être décernés sur place. Pour les listes et les cartes de jugement, il n'y avait pas de doubles. Ce sont quelques points seulement, il y en a sûrement d'autres encore qui ne répondaient pas au règlement. Cela a nui à l'image d'une exposition EE et les organisateurs des prochaines européennes en subiront les conséquences. Mais aucune crainte, le Danemark maîtrise ces shows et il y aura moins d'animaux.

Point 7

L'échange d'informations et d'idées doit être intensifié entre les réunions de la CES-V également, pour obtenir plus rapidement des résultats. Le standard des volailles de race des différents pays, sous forme papier, est un outil de travail contraignant pour les juges. Lors de changements ou d'ajouts, ces ouvrages doivent très rapidement être adaptés. Depuis que la CES-V dispose d'un droit de regard, en vue d'obtenir une harmonisation supranationale des standards, des délais précis sont devenus incontournables dans les pays.

Point 8

Le descriptif du coloris isabelle est à disposition. Le Dindon Narragansett et les cailles ont été traités au point 5. Kl. v.d. Hoek travaille aux tabelles de coloris, elles devraient être à disposition à Vienne.

Point 9

Les masses et les diamètres des bagues demeurent inchangés.

Point 10

Voir point 5.

Point 11

Cette question a été abordée au point 5.

Point 12

Le coq en photo dans les documents de travail est impossible à attribuer à une variété de coloris.

Point 13

Il est fixé que, dès la saison d'exposition 2016/2017, les poules et les poules naines ayant plus de 10 rémiges primaires ne pourront pas obtenir plus de 95 pts.

Point 14

L'absence d'ongle (griffe) au doigt postérieur des canards de toutes les races ne permet pas d'attribuer plus de 95 pts, ce dès la saison d'exposition 2016/2017.

Point 15

Dans la saison d'exposition 2016/2017, les pays membres doivent contrôler le nombre de retrices des poules de grande race et des naines.

Point 16

Pour l'Oie de Tula, le standard doit être prêt pour septembre.

Point 17

Selon P. Zuffa, les poules Rhode-Island ont des plumes beaucoup trop étroites et pointues dans la région de la selle; cela doit être contrôlé dès la prochaine saison d'exposition.

Point 18

Selon P. Zuffa, les Rhode-Island et les Plymouth sont trop lourdes et ont une constitution trop grossière; cela doit être observé.

Point 19

Les contrats de la SK et de la CZ sont arrivés chez W. Riebniger, ceux de la Pologne et de l'Autriche sont promis.

Point 20

Les standards des races suivantes sont confirmés comme standards EE : Cotentine. Estaires, Cou nu du Forez, Gâtinaise et son diminutif, Gournay, Lyonnaise et son diminutif, Le Mans, Le Merlerault et son diminutif, Mantes et son diminutif, Meusienne et son diminutif, Coucou de Rennes, Polonaise à tarses verts en saumon doré brun seulement, Combattant espagnol.

Point 21

Pour l'archivage, c'est U. Lochmann qui est responsable. On recherche une solution pour stocker les fichiers.

Point 22

La rencontre internationale des juges a lieu du 16 au 18 septembre à Sursee (CH). Seront abordés : les races appenzelloises et leurs diminutifs, la Rhode-Island, l'Italienne naine, la Brahma, l'Ohiki, la Sebright et la couleur sauvage asiatique et européenne chez les poules.

Point 23

Dans la Newsletter, il faudra présenter les nouveautés en élevage et le Canard de Rouen français.

Point 24

W. Riebniger n'est plus candidat à la présidence de la division, il propose A. Verelst pour le remplacer. U. Lochmann se présente comme vice-président. La Jurlow doit être abordée lors de la réunion de la CES-V.

Point 25

U. Freiberger soulève le problème de la Marans coucou et coucou à camail argenté. Des éleveurs de Brahma de Turquie ont pris contact avec U. Lochmann; il faut leur permettre de participer à la réunion de Sursee. Pour différencier les différents types de Wyandottes, il est souhaité qu'elles s'appellent Wyandotte allemande et Wyandotte naine allemande. Le club spécial allemand doit donner son avis. Pour terminer, Rudi Möckel remercie tous les membres de leur collaboration collégiale et leur remet un cadeau. Il déclare qu'il s'agit de sa dernière participation à une réunion de la CES-V. Son successeur est Ulli Freiberger, U. Lochmann remet un cadeau à R. Möckel en remerciement de sa longue collaboration constructive à l'évolution positive de l'élevage des volailles de race en Europe. L'ordre du jour est épuisé et l'heure avance, raison pour laquelle le président U. Lochmann remercie les participants de leur bonne collaboration et clôt la réunion.

D. Kleditsch, secrétaire
Traduction M. Bovet